



GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 19 février 2019

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, Hadi Laribi, François Potier

Excusés : David Florès, Marc Bayet, Farid Ben Farah

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Un rappel concernant la pratique U7 et U9 : La relance protégée du gardien de but : le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra y pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m. Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface. Les licences dématérialisées : le listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé. Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le lundi suivant le plateau, les présenter à la permanence du Groupement.

Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées.**

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus : LA GIRAUDIERE : inscription une équipe, lu et noté

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la Journée de rentrée de Septembre 2019 qui rassemble tous les clubs du Groupement. Les festi-animations se dérouleront le 23 Mars à GIVORS et le 11 Mai à GREZIEU le MARCHE et à RHONE SUD. La JND décentralisée se déroulera le 25 Mai au FCPA.

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Marcy l'Etoile, stade Grand Croix

Plateaux InterClubs du 09 mars 2019 : Pour information, cette journée sera organisée en partie sous forme d'InterClubs U7 – U9.

ATTENTION : Tous les Plateaux de cette journée, débutent à **9h45, merci aux clubs d'être sur place suffisamment tôt pour ne pas retarder ces plateaux**. Chaque InterClubs ne nécessite **qu'un seul terrain à 11 partagé entre trois terrains U7 et trois terrains U9**. Le détail de l'organisation de ces plateaux sera envoyé par mail à tous les clubs.



PV 422 DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

PLATEAU N°1 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser) (Plateau à 7 équipes)

HAUTE BREVENNE 3, 4 ET 5 / GREZIEU MARCHE-MEYS 1 ET 2 / LA GIRAUDIERE 1 / SAINT MARTIN EN HAUT 1

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL (Pas d'équipes U7)

PLATEAU N°3 à MORNANT (Stade Paul Verguin) (Plateau à 10 équipes)

FC SUD OUEST 69 1, 2, 3 ET 4 / FRANCHEVILLE 1, 2 ET 3 / VAUGNERAY 1, 2 ET 3

PLATEAU N°4 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 1, 2, 3 ET 4 / BIGARREAUX 1, 2 ET 3 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2

PLATEAU N°5 à GIVORS (Stade TONY GARCIA) (Plateau à 8 équipes)

GIVORS 1, 2, 3 ET 4 / GRIGNY 1, 2 ET 3 / TREVES 4 VENTS 1

PLATEAU N°6 à SAINT PIERRE LA PALUD (Plateau à 9 équipes)

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / CRAPONNE 4, 5 ET 6 / GREZIEU LA VARENNE 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe) (Plateau à 9 équipes)

CRAPONNE 1, 2 ET 3 / SAVIGNY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1, 2 ET 3 / FC SOURCIEUX 1

PLATEAU N°8 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 7 équipes)

CASCOL 1 ET 2 / CHAPONOST 1, 2 ET 3 / MEGINAND 1 ET 2

PLATEAU N°9 à MILLERY (Plateau à 12 équipes)

MILLERY VOURLES 1, 2, 3 ET 4 / RHONE SUD 1, 2, 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°10 à MESSIMY (Plateau à 9 équipes)

VAL LYONNAIS 1 ET 2 / CASCOL 3, 4 ET 5 / SAINTE FOY LES LYON 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°11 à POMEYS (Stade de la Neylière) (Plateau à 6 équipes)

HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à CHAPONOST (Pas d'équipes U7)

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus : VAL LYONNAIS : équipe 4 considérée comme entièrement féminine, lu et noté

Plateaux InterClubs du 09 mars 2019 : 6 eme journée

Pour information, cette journée sera organisée en partie sous forme d'InterClubs U7 – U9.

ATTENTION : Tous les Plateaux de cette journée, débutent à **9h45, merci aux clubs d'être sur place suffisamment tôt pour ne pas retarder ces plateaux**. Chaque InterClubs ne nécessite **qu'un seul terrain à 11 partagé entre trois terrains U7 et trois terrains U9**. Le détail de l'organisation de ces plateaux sera envoyé par mail à tous les clubs.

PLATEAU N°1 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser) (Plateau à 9 équipes)

HAUTE BREVENNE 1, 2, 3 ET 4 / GIRAUDIERE 1 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL (Plateau à 12 équipes)

SAINT GENIS LAVAL 1, 2, 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 1, 2, 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°3 à MORNANT (Stade Paul Verguin)

FC SUD OUEST 69 4, 5 ET 6 / FRANCHEVILLE 1, 2, 3 ET 4 / VAUGNERAY 1

PLATEAU N°4 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 5, 6, 7 ET 8 / BIGARREAUX 1, 2 ET 3 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2

PLATEAU N°5 à GIVORS (Stade TONY GARCIA) (Plateau à 9 équipes)

GIVORS 1, 2, 3 ET 4 / GRIGNY 1, 2 ET 3 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°6 à SAINT PIERRE LA PALUD (Plateau à 9 équipes)

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / CRAPONNE 1, 2 ET 3 / GREZIEU LA VARENNE 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe) (Plateau à 9 équipes)

CRAPONNE 4, 5, 6 ET 7 / SAVIGNY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1, 2 ET 3

PLATEAU N°8 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 9 équipes)

CASCOL 4 ET 5 / CHAPONOST 3, 4 FEM ET 5 / MEGINAND 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°9 à MILLERY (Plateau à 12 équipes)

MILLERY VOURLES 5, 6, 7 ET 8 / RHONE SUD 1, 2, 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 5, 6, 7 ET 8 FEM

PLATEAU N°10 à MESSIMY (Plateau à 9 équipes)

VAL LYONNAIS 1, 2, 3 ET 4 / CASCOL 1, 2 ET 3 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6



PV 422 DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

PLATEAU N°11 à POMEYS (Stade de la Neylière)

HAUTS LYONNAIS 1, 2, 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à CHAPONOST (Plateau à 10 équipes)

CHAPONOST 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1, 2 ET 3 / FC VAILLANTE YZERON 1 / PAYS DE L'ARBRESLE 1, 2, 3 ET 4

COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Courriers reçus : BIGARREAUX : inscription 2 équipes en pratique limitrophe, lu et noté

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREAUX : plateaux à Montrottier

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette

CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux

MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00

SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

MEGINAND : plateaux à domicile à Saint Genis les Ollières à 10h00

CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à Aveize à 10h00

FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00

GREZIEU VARENNE : plateaux à domicile à 10h00

Calendrier plateaux phase 3 : Les documents concernant la phase 3 sont disponibles sur le site du District.

Changement heure ou lieu : **Journée 1 du 9 Mars :** Plateau C314 à 10h00 à Montrottier

Journée 3 du 23 Mars : Plateau C333 à 14h00 au stade Trévoux

Journée 4 du 30 Mars : Plateau C342 déplacé à GREZIEU/MEYS

Plateau E341 déplacé à HAUTE BREVENNE

Pratique limitrophe : Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc **un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 29/03/19**. Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans le Groupement Brévenne.

28 équipes inscrites : STE FOY LYON (5), CHAPONOST (1), FCSO69 (3), CRAPONNE (6), CASCOL (5), SOUCIEU (2), SAVIGNY (1), HTE BREVENNE (2), ST MARTIN HAUT (1), BIGARREAUX (2)

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus : HAUTS LYONNAIS : date de match en retard , lu et noté

ST MARTIN HAUT : date match en retard, lu et noté

VAL LYONNAIS : changements horaire, lu et noté

HTE BREVENNE : date match en retard, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire



PV 422 DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpilleux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile au stade Grand Croix à Marcy, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles de match manquantes

Journée 1 du 2 Février (2° avertissement)

Poule B BIGARREAUX 1 – FCSO69 2
TREVES 1 – ST GENIS LAVAL 3

Journée 2 du 9 Février (1° avertissement)

Poule E USMV 5 – CRAPONNE 3
Poule F ST ROMAIN POPEY 1 – GIVORS 2
Poule G VAUGNERAY 1 – MEGINAND 2
USMV 8 – GREZIEU VARENNE 2
Poule H FCSO69 3 – USMV 6
Poule I ST PIERRE MINEURS 2 – STE FOY LYON 4

Modification d'horaire ou de lieu

Journée 1 du 2 Février : **Poule A** HTE BREVENNE 1 – GREZIEU VARENNE 1 reporté au 27 Avril
Poule G ST MARTIN HAUT 2 – USMV 8 reporté au 13 Avril
Poule H GIRAUDIERE 1 – GREZIEU MARCHE 2 reporté au 23 Mars
Journée 2 du 9 Février : **Poule C** VAL LYONNAIS 2 – USMV 3 reporté au 14 Mars à 18h30
Poule G HAUTS LYONNAIS 3 – ST MARTIN HAUT 2 reporté au 23 Février à Pomeys
Poule I FRANCHEVILLE Fem 3 – ST MARTIN HAUT Fem 3 reporté au 23 Mars
Journée 3 du 9 Mars : **Poule C** VAL LYONNAIS 2 – HTE BREVENNE 2 à 15h30
Journée 4 du 16 Mars : **Poule B** CHAPONOST 2 – ST GENIS LAVAL 3 à 11h00
Poule E CHAPONOST 3 – PAYS ARBRESLE 3 à 11h00
Journée 6 du 6 Avril : **Poule A** SAVIGNY 1 – CASCOL 3 à 15h30

Matchs non joués : Les clubs doivent s'entendre pour fixer une date au plus vite et la transmettre au Groupement.

Journée 1 du 2 Février **Poule A** CASCOL 3 – SAVIGNY 1
Poule C HTE BREVENNE 2 – RHONE SUD 1
Poule E CRAPONNE 3 – GREZIEU MARCHE 1
Poule G VAUGNERAY 1 – HAUTS LYONNAIS 3
Poule I STE FOY LYON 4 – ST MARTIN HAUT Fem 3

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Informations importantes : Le calendrier prévisionnel pour les tours suivants est : 31 Mars (tirage le 12 Mars), 28 Avril et 30 Mai. Les finales Jeunes sont prévues le 15 Juin à STE FOY LES LYON et les finales Seniors sont organisées le 16 Juin à MILLERY/VOURLES.

Coupe Ballandras : cadrage le 3 Mars à 14h30 : RHONE SUD 2 – SOURCIEUX 1

Coupe Monts du Lyonnais : 1/8° finale le 3 Mars à 14h30

GREZIEU MARCHE 2 – US DES MONTS 2
MONTROTIER ALBIGNY 1 – GREZIEU VARENNE 1

Coupe Brévenne U17 : 1/8° finale : le 3 Mars à 10h00 RHONE SUD 1 – GREZIEU VARENNE 1

Coupe Brévenne U15 : cadrage le 2 Mars à 15h30

USDM 1 – GIVORS 1
BIGARREAUX 1 – MILLERY/VOURLES 4
TREVES 1 – CRAPONNE 2